

# Prévenir plutôt que guérir

La remise du «Prix santé en entreprise 2015» était organisée hier au Forum Da Vinci

LUXEMBOURG  
CATHERINE KURZAWA

C'est déjà la 9<sup>ème</sup> édition du «Prix santé en entreprise» mais pourtant, les initiatives en faveur de la santé et du cadre de travail ne manquent pas dans le pays. Cette année, cinq sociétés ont été récompensées dans deux catégories. Pour ce qui est de la santé et de la sécurité, Goodyear S.A. a été primé après ses efforts d'amélioration de l'ergonomie des conditions de travail. Dans la seconde catégorie, on compte quatre lauréats. L'Administration des Douanes et Accises a été primée pour la réduction des limites légales pour les rayonnements électromagnétiques, au bénéfice d'un des fonctionnaires de cette administration atteint d'une maladie chronique. C'est le même raisonnement qui a motivé l'Université de Luxembourg, également primée, pour avoir adopté le principe de détection précoce lors de la construction de son nouveau site, à Belval. Quant à l'Association pour la Santé au Travail du secteur Financier, elle a lancé une collaboration avec la

Division de la Santé au Travail de la Direction de Santé pour améliorer la qualité de l'environnement des salariés sur leur lieu de travail. Et au lendemain de son inauguration officielle, Neobuild a déjà été primé pour l'intégration de facteur santé des occupants grâce à des matériaux pauvres en émissions nocives.

#### Le bien-être des salariés également promu

«L'enjeu en vaut la chandelle, car pour ces programmes des économistes renommés ont calculé que le gain est dans un rapport de un à trois: un euro dépensé dans ces programmes permet d'économiser trois euros en dépenses de santé!», a fait savoir la ministre de la Santé, Lydia Mutsch. Initié en 2007, le prix «Santé en entreprise» a déjà récompensé plus de quarante firmes pour leurs initiatives de prévention. Un coup de projecteur qui éveille chaque année l'attention des autres firmes. «Il ne s'agit pas seulement d'améliorer la sécurité au travail mais aussi le bien-être des collaborateurs», a insisté la ministre.

➔ [www.sante.lu](http://www.sante.lu)



Cinq entreprises ont été primées hier

Photo: I. Finzi